

L'INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

I.F.P.A.

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la Justice et le renforcement de l'Etat de Droit à Madagascar, l'IFPA a été mis en place en 2005. Cette Institution Professionnelle est chargée de mettre en œuvre trois types de formation dont formation initiale et formation complémentaire respectivement pour les élèves avocats et avocats stagiaires et formation continue pour les professionnels.

Plus particulièrement pour ces avocats permanents, eu égard aux exigences actuelles en matière de complexité de la pratique judiciaire, la qualité de la défense dans le monde juridique est fortement exigée, à ce propos, il s'avère incontournable que les expériences des formateurs actuels qui sont chargées d'appuyer ces professionnels devront être remises à jour.

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'IFPA se doit de faire appel à une compétence appropriée au niveau national pour conduire une action de formation des formateurs qui permettra à l'Institut d'assurer sa mission.

La loi n°2001-006 du 03 avril 2006, et le Décret n°2005-851 instaure le système de formation professionnelle des avocats.

Le Décret n°2005-851 crée un cursus de dix-huit mois, incluant le stage, au terme duquel est passé l'examen du CAPA.

L'IFPA est chargé d'assurer la formation générale de base et, le cas échéant, leur formation complémentaire en liaison avec les autres organismes d'enseignement et les juridictions.

La première série de missions et prérogatives de l'IFPA a trait aux actions de formation elles-mêmes :

- ✓ Le Conseil de l'Ordre et le Conseil Pédagogique définit les principes d'organisation de la formation et en harmonise les programmes ;
- ✓ Il coordonne les actions de formation de l'IFPA ;
- ✓ Il contrôle ces actions de formation.

Parmi la série de missions, y figure également la formation continue :

L'I.F.P.A. a ouvert ses portes en janvier 2007 pour s'occuper de :

- La formation initiale de 40 élèves-avocats
- La formation des avocats stagiaires
- La formation continue des avocats inscrits au tableau

Les frais de scolarité pour l'année 2007 sont évalués à 1.500.000 Ariary.

Le premier concours a eu lieu les 13, 14, 15 Novembre 2006 à L'Université d'Antananarivo pour les épreuves écrites d'admissibilité et 1 mois plus tard pour les épreuves orales d'admission.

La nomination et élection des avocats membres du Conseil d'Administration et du Conseil pédagogique a été effectué en Octobre 2006 (décidé lors de la dernière réunion du CO) Tout comme la nomination de leurs représentants dès Octobre 2006.

Bref historique de la création de l'IFPA

C'est la loi 2001.006 du 09 Avril 2003 organisant la profession d'avocat (article 23) qui a prévu la création d'un Institut de Formation Professionnelle des Avocats.

Février 2005 :

Déplacement du Bâtonnier Mamy RABETOKOTANY et de 3 conseillers (Chantal RAZAFINARIVO, Raymond CHAN FAH et Alain RAMANARIVO) auprès des Barreaux et Ecoles d'avocats de Paris et de Lyon.

Mars 2005 :

Séances de travail d'une semaine avec Me Alain DUFLOT, membre du Conseil d'Administration de l'Ecole Rhône-Alpes pour la création de l'Institut.

18 Juin 2005 :

Assemblée Générale des Avocats pour discuter de la création de l'Institut

Juin 2005 :

Remise d'ouvrages juridiques par l'Ecole de Strasbourg

21 Juillet 2005 :

Signature de la Convention de Jumelage avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon et l'Ecole des Avocats Rhône-Alpes

Août 2005 :

Remise d'ouvrages juridiques par un collectif d'avocats de Lyon

13 décembre 2005 :

Adoption en Conseil des Ministres du Décret N° 2005-851 portant création de l'Institut de Formation Professionnelle

Février 2006 :

Création de la Commission de Mise en Place de l'I.F.P.A, composée d'un Bâtonnier, 3 Conseillers, 2 avocats titulaires, 2 avocats stagiaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le premier Président du Conseil d'Administration a été le Bâtonnier Yves RATRIMOARIVONY,

Il a été succédé par le Bâtonnier Jacques RAKOTOMALALA, actuellement PCA en exercice.

20 mars 2006 :

Remise des clés des locaux de l'IFPA par Madame le Directeur de l'ENMG et Les conférences de stage sont dispensées dans les locaux de l'IFPA.

1^{er} Juin 2006 :

Signature de l'Accord-Cadre de Partenariat avec l'Université d'Antananarivo

Juin 2006 :

Formation des formateurs pendant une semaine dispensée par les confrères du Barreau de Lyon, dont 2 Bâtonniers, suivie par la signature de la Convention de coopération avec l'ENMG et une remise d'ouvrages juridiques par le Barreau de Lyon

Juillet 2006 :

Séance de travail d'une semaine avec Me Rembauville, Avocat du Barreau de Paris et membre du Conseil National des Barreaux Français ayant pour objet l'organisation du concours d'entrée à l'IFPA.

14 Août 2006 :

Signature par Madame le Ministre de l'Arrêté N° 14104 fixant le programme et les modalités du concours d'entrée à l'IFPA, avec entrée en vigueur dès sa large diffusion.

Pour ce qui est du financement :

Une partie des locaux de l'ENMG a été mise gratuitement à la disposition de l'IFPA.

L'achat de mobiliers a été financé en partie par le SCAC de l'Ambassade de France. Il en sera de même pour la réhabilitation du hangar de l'ENMG, qui abritera l'IFPA et le déplacement de 4 membres du Conseil de l'Ordre à Paris et Lyon.

L'achat des mobiliers complémentaires et des matériels informatiques et de reprographie a été financé par l'Union Européenne. Ils seront livrés début Novembre 2006.

C'est le financement de l'Union Européenne qui a permis la tenue de la formation des formateurs et la participation des avocats des sections, l'assistance des confrères des barreaux étrangers pour l'organisation des concours et la gestion et l'organisation de l'Institut et l'achat d'ouvrages juridiques locaux pour la bibliothèque de l'IFPA.

L'Union Européenne nous a réservé des fonds pour la formation continue et celle des stagiaires pour le premier semestre 2007.

Les actions :

22 Septembre 2006 :

Arrivée de Muriel Cuny, ex-Directrice de l'Ecole de Strasbourg pour une séance de travail d'une semaine concernant l'administration et la gestion de l'IFPA

25 septembre 2006 :

Prise de fonction de la secrétaire de l'IFPA

A partir d'Octobre 2005 :

La CMPI sera composée de 2 sous-commissions :

- l'une sous la responsabilité de Chantal Razafinarivo, pour concevoir le programme de formation initiale, celle des stagiaires et la formation continue et identifier les formateurs.
- L'autre sous la responsabilité de Eric Andrianahaga, pour l'organisation du concours.

Mais les 2 sous-commissions travailleront ensemble pour l'organisation et la gestion de l'Institut.

Novembre 2005 :

Don de la part d'avocats de Strasbourg d'ouvrages de droit et divers codes destinés à la future bibliothèque des élèves-avocats, par l'intermédiaire de Me Murielle CUNY

Dons d'ouvrages de la part de DALLOZ, par l'intermédiaire de Mr LUC RAKOTONIRINA, pour le compte de l'IFPA, UNIVERSITE et L'ENMG

Juillet 2006 :

Contrat de prestation signé à Antananarivo le 30 juillet 2006 entre la Mission d'Appui au programme de consolidation de l'Etat de Droit, d'une part

Et Maître Patrice Rembauville-Nicolle, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris, chargé d'enseignement à la Faculté de droit de Paris (Assas),

Janvier 2007 :

Début de la formation de l'IFPA, avec un effectif de 40 élèves-avocat

24 mars 2007 :

Inauguration des locaux de l'IFPA, en présence du PREMIER MINISTRE JACQUES SYLLA, de GARDE DES SCEAUX, MINISTRE LA JUSTICE Mme RATSIHAROVALA, de l'Union Européenne, Monsieur BOIDIN, de la SCAC Monsieur PONSOT, de la DIRECTRICE de l'ENMG, Mme BAKOLALAO RAMANANDRAIBE, du Bâtonnier en exercice Bâtonnier RABETOKOTANY et des anciens Bâtonniers,

Sur appel à manifestation d'intérêt, la candidature de Me DAVID YAMOUNA, DIRECTRICE DE LA FORMATION CONTINUE A L'EFACS, avocat, a été retenue. Elle a déposé son rapport lors de son séjour du 16 au 20 juillet 2007 et du Rapport de démarrage lors de son séjour du 1^{er} novembre 2008 au 12 novembre 2008, mission se rapportant sur l'aspect structurel et l'aspect organisationnel, sur financement de l'Union Européenne ;

Me ANATOLE VIRGINIE, assistante de DAVIDA YAMOUNA

L'IFPA, par le biais de la SCAC, projet en suite de la Convention de Subvention n°A2008 - 5013 a pu bénéficier d'une formation destiné pour les avocats stagiaires exerçant en Province,

16 novembre 2007 :

SORTIE DE LA PREMIERE PROMOTION D'ELEVES-AVOCATS DE L'INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS PROMOTION « FOTOTRA »,

27 novembre 2009 :

Sortie de la 3^{ème} promotion ORIMBATO

3^{ème} PROMOTION ORIMBATO -2009 : 38 élèves avocats, sortants en 2009

LA DIRECTION a été assuré par :

- ✓ Me GEORGES RABEMANANTSOA, depuis son ouverture jusqu'en 2009
- ✓ Mr ERIC RANDRIAPARANIRINASON, 2009 à ce jour,

BAILLEURS DE FONDS:

Dans le cadre du 10^{ème} Fonds européen pour le développement, Référence :Europe Aid/IEDDH/129977, concernant la mise en place de programmes d'éducation et de formation en Droit de l'Homme et de culture démocratique, l'Institut de Formation Professionnelle des Avocats en cohérence avec les engagements internationaux de Madagascar, numéro d'identification EuropeAid² :MG-2010-EMH-3105930572, avec comme partenaire l'ECOLE DE FORMATION DES AVOCATS CENTRE DUS-FR - 2010-GVY-2007210842-FRANCAISE (EFACS), a bénéficié d'une subvention aux fins de formation dans le cadre des 6 chefs lieux de Province,

Le Barreau de Madagascar a signé avec le Barreau de Paris, de Lyon et Barreau de Saint Denis de la Réunion des conventions de jumelage et de partenariat avec l'EFACS, du Barreau de Montpellier, par l'intermédiaire de Mme YAMOUNA DAVID.

Courant décembre 2010, le Bâtonnier Laetitia JANBON du Barreau de Montpellier a été présent à Madagascar, pour finaliser la convention de partenariat.

Le nombre des effectifs :

Le nombre des effectifs de la première promotion était :

PROMOTION FOTOTRA - sous le patronage de Mme LE GARDE DES SCEAUX – MINISTRE DE LA JUSTICE -

1^{ère} PROMOTION FOTOTRA – 2007, 40 élèves avocats, sortie en novembre 2007

2^{ème} PROMOTION SAHY – 2008 : 38 élèves avocats en décembre 2008

3^{ème} PROMOTION ORIMBATO -2009 : 38 élèves avocats, sortants en 2009

4^{ème} promotion, 2010,

Nombre des élèves sortants de l'IFPA :

- 2007 = 40
- 2008 = 38
- 2009 = 38
- 2010 = 36

Total = 152 élèves avocats.

19 février 2011 :

Inauguration des nouveaux locaux de l'IFPA, en présence de l'Ambassadeur de l'UE, du Ministre de Coopération Française Mr HENRI DE RAINCOURT, Madame RAZANAMAHASOA CHRISTINE, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, l'ENMG les anciens Bâtonniers et d'autres personnalités.

Actuellement, l'IFPA s'attèle à la réalisation du projet de mise en place des formations décentralisées des avocats stagiaires des Sections a reçu l'appui du SCAC, et j'ai déjà eu des réunions avec les membres des Sections de Mahajanga et de Diégo à ce sujet. Les Sections de Fianarantsoa, de Toamasina et la représentation d'Antsirabe sont aussi concernés par cette mise en place

20 - 21 AVRIL 2010 :

la CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE D'ANTANANARIVO, co-animée par MADAME NELLY RAKOTOBÉ et une personnalité du Service de la Conservation Foncière a assuré la formation des avocats praticiens sur les nouvelles dispositions législatives afférentes au nouveau droit foncier, cerner les enjeux des nouveaux textes ainsi que les modalités procédurales des services fonciers (déconcentré et décentralisé).